



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 90418

Texte de la question

Mme Valérie Corre, députée du Loiret, attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique, sur l'état financier du fonds de retraite complémentaire COREM. Nombreux sont les fonctionnaires de l'éducation nationale à avoir choisi ce système de retraite complémentaire. Or les engagements de ce fonds ne sont couverts qu'à hauteur de 68,9 %, à raison de 6,6 milliards d'euros sur 9,5 milliards d'euros engagés, et la situation semble toujours se dégrader. Ayant déjà connu plusieurs baisses du rendement des épargnes, l'état du fonds COREM inquiète de nombreux cotisants, qui craignent de perdre l'argent qu'ils ont investi. La pérennité du fonds COREM est-elle aujourd'hui assurée ? Elle lui demande quelles sont les mesures mises en œuvre par le Gouvernement pour assurer sa stabilité.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Corre](#)

Circonscription : Loiret (6^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90418

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2015](#), page 7834

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)